

COMMUNIQUÉ
17 juin 2019

**FORTES CHALEURS :
L'AD-PA RAPPELLE LES MESURES QUI S'IMPOSENT**

La période estivale et les potentielles fortes chaleurs qui l'accompagnent font penser au drame de la canicule de 2003.

Les liens avec les services météo, les plans d'alerte, les interventions à tous les niveaux de l'Etat sont autant d'éléments d'amélioration issus de l'expérience de 2003.

Pour autant, les mesures générales ne règlent qu'une partie du problème : il faut adapter les réponses à chaque personne. Ainsi des Personnes Agées se retrouvent aux urgences car elles ont trop ou pas assez bu, d'autres refusent les pièces climatisées où elles « ont froid », ...

Pour mieux écouter nos aînés et être vraiment à leur service, il faut augmenter le temps de professionnels auprès d'eux à domicile et en établissement, ce qui créera des centaines de milliers d'emplois.

C'est pourquoi l'AD-PA, avec tous les syndicats de salariés, demande à l'Etat d'engager, dès 2019, les crédits permettant la création de 40 000 emplois nouveaux, soit 2 postes supplémentaires dans chaque service à domicile et établissement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées